

**CADCO-Actualité-céréales** devient **CePiCOP - Actualité- céréales**

**Réseau « maladie en froment »**

<b>Dates</b>	Observations du lundi 13 mai 2019 ; Semis du 22 octobre au 29 novembre 2018
<b>Variétés</b>	ALCIDES, ANAPOLIS, BENCHMARK, CHEVIGNON, GEDSER, GRAHAM, KWS DORSET, NEMO, RAGNAR, REFLECTION, RGT SACRAMENTO
<b>Réseau</b>	39 parcelles réparties dans les localités suivantes : Liège (Pailhe, Mortoux, Fexhe-le-haut-clocher), Hainaut (Ath et Ellignies) et Namur (Lonzée, Mettet, Gesves, Ciney, Courrière)

**Résumé :**

Un tiers des parcelles du réseau d'observation sont au stade 2<sup>ème</sup> nœud (BBCH32) et deux-tiers au stade dernière feuille pointante (BBCH37). D'autres ont atteint le stade dernière feuille étalée (BBCH39) et 3 parcelles sont déjà au stade épiaison. La situation sanitaire est globalement similaire à la semaine dernière. Les rouilles jaunes et brunes sont à surveiller dans les prochains jours vu les températures plus douces annoncées cette semaine. Le stade dernière feuille étalée est le moment où la protection complète est recommandée si aucun traitement n'a été réalisé auparavant, de manière à protéger les feuilles supérieures dont dépend le rendement.

**Avancement des cultures**

Tableau 1 : Phénologie du froment

Stade de développement	Pourcentage		Nombre de parcelles		Variété(s)
	06/05	13/05	06/05	13/05	
1 <sup>er</sup> nœud (31)*	28.6	2.5	10	1	REFLECTION
2 <sup>ème</sup> nœud (32)*	22.9	33.3	8	13	ANAPOLIS, BENCHMARK CHEVIGNON, GRAHAM, KWS DORSET, RAGNAR, REFLECTION, RGT SACRAMENTO
Dernière feuille pointante (37)*	25.7	46.2	9	18	ALCIDES, ANAPOLIS, CHEVIGNON, GEDSER, GRAHAM, KWS DORSET, RAGNAR, REFLECTION et RGT SACRAMENTO
Dernière feuille étalée (39)*	2.8	10.2	1	4	ALCIDES, CHEVIGNON, REFLECTION, RGT SACRAMENTO
Epiaison (40-47)*	/	7.8	/	3	NEMO, RGT SACRAMENTO

\*Les chiffres entre parenthèses correspondent aux stades de l'échelle BBCH.

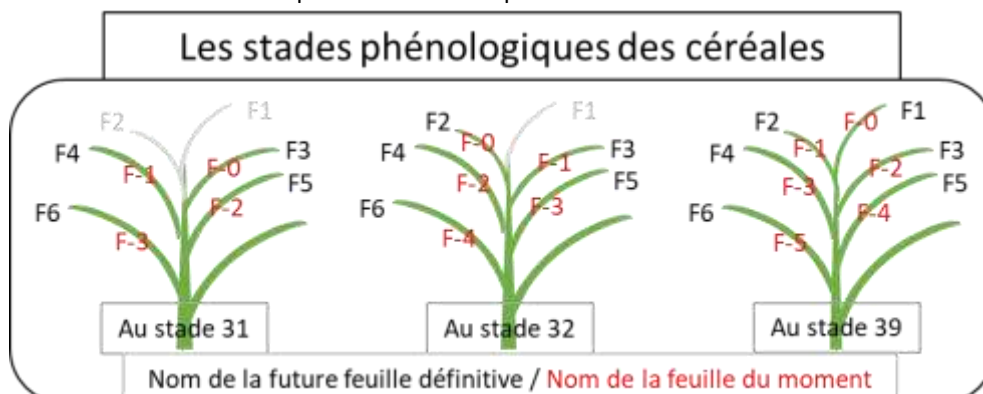


Figure 1: Stades phénologiques des céréales. En vert, les feuilles visibles ; en gris, les feuilles à venir

**Pression en maladies**

**La septoriose** est présente dans le fond de la végétation de la plupart des parcelles (tableau 2). Dans la région du Hainaut uniquement, elle a été observée sur 20% des F2 sur variétés sensibles et 20% des F3 sur variétés tolérantes.

Tableau 2 : Fréquence de plantes en % admettant des symptômes de septoriose sur les derniers étages foliaires.

Localisation de la station	Variété	F1	F2	F3	F4
Région Liégeoise (Pailhe, Fexhe et Mortroux)	Sensible	0	0	5	55
	Tolérante	0	0	5	10
Région Namuroise (Lonzée, Gesves, Mettet, Courrière, Sorinnes et Ciney)	Sensible	0	0	5	20
	Tolérante	0	0	5	15
Région du Hainaut (Ath et Ellignies)	Sensible (!)	0	20	50	50
	Tolérante	0	0	20	50

Selon le modèle de prévision épidémiologique PROCULTURE, la septoriose n'a pas évolué de la même manière dans les différentes régions de Wallonie. Dans les parcelles encore non traitées, cette maladie est en incubation sur les derniers étages foliaires des **variétés très sensibles** principalement dans des parcelles du Hainaut. Dans les autres régions, elle reste à des étages inférieurs et atteint maximum la F3 sur variétés sensibles.

L'oïdium est observé dans 21 parcelles du réseau. Dans certaines parcelles, elle atteint la F2 mais à des fréquences et incidences très faibles.

La rouille jaune est visible dans la moitié des parcelles du réseau. Elle est présente à des fréquences variant de 5% des F4 sur les variétés tolérantes à 45% des F2 dans les cas les plus graves sur les variétés sensibles. Des foyers actifs ont également été signalés dans des parcelles à Wiers, Thuin, Ath, Havinnes ou Gembloux.

Les variétés suivantes sont à surveiller vis-à-vis de la rouille jaune : BENCHMARK, NEMO, REFLECTION, RGT REFORM, SAHARA, KWS DORSET et RGT TEXACO.

La rouille brune n'a pas encore été observée dans les parcelles du réseau.

### **Recommandations :**

Comme la semaine dernière, selon la date de semis et la région, des stades phénologiques très différents, désormais **entre le stade 32 à 43**, sont observés cette semaine.

- **Pour les parcelles au stade 32 à 37 et qui n'ont pas été traitées**, un traitement peut être justifié en cas de présence significative de rouille jaune (foyer actif) ou de septoriose (plus de 20% des F3), sur variétés sensibles à l'une ou l'autre de ces maladies. **Pour ces parcelles et celles qui ont déjà été traitées avant le stade dernière feuille**, un second traitement englobant l'ensemble des maladies sera réalisé 3 à 4 semaines après ce premier traitement. Si aucune maladie n'est observée sur la parcelle pour l'instant, la protection peut être reportée **avec vigilance au stade 39**.
- **Pour les parcelles ayant atteint le stade 39**, dernière feuille complètement étalée, **et qui n'ont pas encore été traitées**, le traitement complet contre les maladies du feuillage peut être réalisé. Le produit ou le mélange sera choisi en fonction des sensibilités propres à la variété.

### **Substances actives à préconiser dans un programme fongicide en froment**

Au stade 32	1. Un ou deux triazoles en mélange + une substance de contact (ex : chlorothalonil)
	2. Un triazole et une strobilurine (si attaque sévère en rouille jaune) + substance de contact (ex : chloro)
	3. Pression faible en maladies, attendre le stade 39
Au stade 39	1. Si pas de traitement réalisé en 32 > implanter un traitement complet : SDHI + triazole + chlorothalonil (+ strobilurine si la variété est sensible à la rouille brune)
	2. Si traitement en 32 > attendre 3-4 semaines et effectuer un traitement relais aux alentours de l'épiaison avec SDHI + triazole (favorisé le prothioconazole qui protège les maladies de l'épi) + (strobilurine si sensible à la rouille brune)

Pour rappel, les molécules SDHI ne doivent être utilisées qu'une fois par saison et l'alternance des substances actives est importante pour conserver leur efficacité. Ex : Si utilisation du prothioconazole au stade 39, ne plus l'utiliser dans un traitement à l'épiaison et privilégier alors le tebuconazole ou metconazole pour protéger l'épi.

**Coordination scientifique** : Groupe « maladies » A. Legrève, A. Nysten, C. Bataille

## Phytotechnie : froment

La semaine dernière, les semis d'octobre avaient atteint le stade 37 et cette semaine, les semis réalisés en novembre sont caractérisés par ce même stade (BBCH 37), il y a lieu d'appliquer la dernière fraction de la fumure azotée pour ces semis.

A titre de rappel, la dose de référence à appliquer est de 65 kg N/ha pour une fumure en trois fractions et de 85 kg N/ha pour une fumure en deux fractions. Cette dose est à moduler selon les conditions culturales de la parcelle, les doses déjà appliquées et l'état de la culture définie lors dans le Livre blanc céréales 2019. L'ensemble des informations afin d'adapter cette fumure sont reprises [ici](#). Un outil d'aide à la décision au niveau de la fumure est disponible [ici](#)

## Phytotechnie : avoine et orge brassicole

### Avoine :

Les avoines semées le 27 février à Gembloux se trouvent actuellement au stade épis à 1cm (BBCH31). Si vos avoines se trouvent au stade redressement (BBCH30), la deuxième fraction d'azote peut être appliquée. La fumure de référence est :

- 80-100 unités fractionnées en deux applications : 1/3 au tallage, 2/3 au redressement
- En région froide, 120 unités fractionnées en 2 applications : 1/3 au tallage, 2/3 au redressement

### Orge brassicole

**Réseau**      **2 parcelles réparties dans les localités : Namur (Gembloux, Liernu)**

A Gembloux : Les orges brassicoles semées à la fin du mois de février se trouvent au stade épis à 1cm (BBCH31). La pression des maladies est actuellement faible (la rhynchosporiose est présente sur 20% des F6 avec une sévérité de 1%, la rouille naine est présente sur 15% des F6 avec une sévérité de 0.75%). Notre conseil est donc d'attendre le stade BBCH39 (dernière feuille étalée) pour appliquer un traitement fongicide.

A Liernu : Les orges brassicoles semées fin mars se trouvent au stade fin tallage. **Si la culture paraît carencée**, une deuxième application de fumure pourra être appliquée au stade redressement (BBCH30), notre recommandation est d'appliquer entre 20 et 40 kgN/ha. Dans le cas où les reliquats azotés de la parcelle sont élevés, il est recommandé de ne pas appliquer cette deuxième fraction afin de ne pas dépasser la teneur en protéine maximale autorisée.

**Coordination scientifique** : Groupe « phytotechnie », B. Bodson, R. Blanchard, R. Meurs

## Actualisation des listes des produits autorisés en céréales

Vous trouverez les listes des produits autorisés en céréales réalisées à partir des données du Phytoweb, récemment remises à jour : les régulateurs de croissance, les herbicides, fongicides, les insecticides ...

**Nouveauté** de cette année : **en collaboration avec Protect'eau**, et pour votre facilité, les différentes zones tampons (en m) ainsi que le pourcentage minimum de réduction de dérive (en %) sont reprises dans ces tableaux des produits au lien suivant : [ici](#)

**Coordonnateur CePiCOP** : X. Bertel (0468 383972), visitez notre site : [www.cadcoasbl.be](http://www.cadcoasbl.be)

→ **Le prochain avis est prévu pour le 21 mai.**

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, d'Agrisemza asbl, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER asbl, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, du POB asbl, de Réquasud asbl. **Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CADCO**

### A l'agenda :

- Voir toutes les visites d'essais en cultures de céréales d'oléagineux et de protéagineux, cliquez [ici](#)